

Une convention pour la Musique municipale Vulcania

Dimanche 14 octobre, jour du concert annuel, une convention a été signée entre l'association et la Ville.



Le maire Claude Froehly et Thomas Lévy, président de la Vulcania, ont procédé à la signature du document qui fixe les aides de la Ville (subventions). A la plus grande satisfaction de Maxime Luck, directeur, et Thomas Lévy, président, les 79 membres de la Vulcania, continueront d'évoluer dans les meilleures conditions. Rappelons que chaque année, ils proposent deux importants concerts, des thés dansants, tout en prenant régulièrement part aux cérémonies patriotiques organisées par la Ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est en 1860 qu'une poignée de musiciens amateurs travaillant à l'usine (Société Alsacienne de Construction Mécanique) crée une société musicale. Le feu de la forge et le travail des métaux rythment leur existence quotidienne. Aussi décident-ils de s'inspirer du dieu romain du feu, Vulcain, pour donner un nom à leur association. Aujourd'hui, 158 ans plus tard, les musiciens de la Vulcania répètent à la Vill'A, l'ancienne chaufferie de l'usine ! Un émouvant retour aux sources.